

LE MESSAGEUR DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUTS LES VENDREDIS A 3 HEURES DU SOIR

MAVATIRI 27. — N° 34.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana pae 23 atete 1878.

PAIX DE L'ABONNEMENT (paquet de 6 mois)
Un an... 48 fr.
Six mois... 24 fr.
Trois mois... 12 fr.
Ou au comptant.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
à l'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

PAIX DES ANNONCES (au comptant)
Les 30 premières lignes... 10 fr. la ligne.
Au-dessus de 30 lignes... 25 fr.
Les annonces répétées se paient à moitié de la première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Ordonnance arbitrant de l'ordonnance du 24 septembre 1877 et portant nomination d'un gérant de la taxe civile. — Arrêt sur le projet de loi relatif à l'importation et à l'exportation des marchandises de toute nature. — Arrêt administratif. — Arrêt de la justice civile.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Nouvelle loi : Importation de post de l'étranger ; concours agricole et industriel ; programme de la soirée célébrée du 20 septembre. — Observations sur le projet de loi relatif à la taxe civile. — Mouvement commercial. — Bourse de la nuit. — Échos. — Observations météorologiques.

PARTIE OFFICIELLE

Nous, POMARE V, Roi des Iles de la Société et dépendances, et le Commandant Commissaire de la République,

ORDONNONS :

Les articles 1, 2, 3, 4, 5, 9, 10 et 11 de l'ordonnance du 24 septembre 1877 sont abrogés.

M. Lagarde, gérant de la caisse indigène, est nommé, à compter de ce jour, gérant de la liste civile. Il est chargé de liquider la succession de la Reine.

Papeete, le 16 août 1878.

F. PLANCHÉ.

O MAHA, POMARE V, te Arii o temau fenua Totiatei e te au mai, e te Tomana te Avahua o te Repupitahi,

UA FAUKU :

Ua faore hia na iava 1, 2, 3, 4, 5, 9, 10 e te 11 no te faue rama nua no te 24 no tepea 1877.

Ua faatohia hia o M. Lagarde, te bapaoi i te afaa tahiti, i te bapaoi i te moni o te Arii, mai te mahana teio au ai. Ua bapaoi sto hia oia e bapaoi i te mau taraba o te Arii vahine.

Papeete, le 16 no atete 1878.

POMARE V.

Nous, Commandant des Établissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Vu l'arrêté du 28 décembre 1877 portant création du droit d'octroi de mer, et ceux du 22 janvier 1878 concernant l'introduction des marchandises et le fonctionnement du service des contributions ;

Vu la décision du 31 janvier 1878 nommant un résident aux Iles Tubou et le chargé de la perception des contributions et impôts ;

Vu l'arrêté du 18 juillet 1878 déterminant les articles exonérés du droit d'octroi de mer ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 1877 fixant le taux du droit d'octroi pour 1878 ;

Considérant que l'ouverture du port de Tubou, réclamée par le résident, paraît devoir exercer une influence sur le développement du commerce et, en permettant l'entrée libre dans ce port, faire cesser les faits de contrebande qui s'exercent sur différents points de l'archipel où une surveillance active n'est pas possible ;

Sur le rapport de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur ;

Le Conseil d'administration entendu,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. Le port de Tubou, dans l'archipel du même nom, sera, à partir du 1^{er} septembre prochain, ouvert à l'importation et à l'exportation directes des marchandises de toute nature, dans les conditions prévues par les arrêtés sus-visés.

Art. 2. Dans tout autre port ou île de l'archipel, l'introduction directe des marchandises est formellement interdite.

Art. 3. À défaut de bâtiments français ou du Protectorat, les exportations de Tubou à Papeete s'effectueront sous pavillon étranger.

Art. 4. Le résident à Tubou recevra les manifestes et déclarations de chargement et percevra les droits d'octroi de mer, en se conformant strictement aux instructions du 24 janvier 1878 concernant l'exécution de l'article 8 de l'arrêté de même date.

Art. 5. Toutes les dispositions des arrêtés précités des 28 décembre 1871, 22 janvier 1872, 18 juillet 1874 et 31 novembre 1877 sont applicables au service des contributions à Tubou, en ce qu'elles n'ont pas de contraire à ce qui précède.

Art. 6. L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué et enregistré partout où besoin sera, publié au *Messageur* et inséré au *Bulletin officiel de la colonie*.

Papeete, le 16 août 1878.

F. PLANCHÉ.

Par le Commandant Commissaire de la République :

L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,

REN. CLAMPY.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

Administration des Domaines.

Il sera procédé, le mardi 3 septembre prochain, à deux heures de relevée, dans le cabinet de l'Ordonnateur, assisté de qui de droit :

À l'adjudication, sur soumissions cachetées, de l'affermage, de la coupe et de l'exploitation du fourrage dans les allées du village de Pare, dites avenue de Fautaua.

Les offres devront être rédigées comme suit :

« Je soussigné (nom et prénoms) m'engage à prendre en location la coupe des herbes de l'avenue du village de Pare, dite avenue de Fautaua, moyennant un loyer annuel de (en toutes lettres) payable par trimestre et d'avance entre les mains et au bureau du receveur de l'enregistrement et des Domaines ; me conformant, en tous points, au cahier des charges dressé à cet effet et dont je déclare avoir une parfaite connaissance. »

(Signature du soumissionnaire.)

Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau du Receveur des Domaines, où se trouve déposé le cahier des charges.

DIRECTION DES AFFAIRES INDIGÈNES

Le grand concours des himene aura lieu le dimanche 8 septembre, à deux heures de l'après-midi, au Palais Royal.

Les himene des différents districts se rangeront dans la cour. Ils seront appelés à chanter à tour de rôle, sous la vermandu du rez-de-chaussée faisant face à la cour.

DISTRIBUTION DES PRIX.
Himene chantés en français.
Prix unique..... 200 fr.

Himene du pays.
1^{er} premiers prix de 300 fr. chacun.
2^e seconds prix de 200 fr. chacun.

Des mentions honorables seront accordées en outre aux himene les plus méritants qui n'auront pu remporter le prix. Cette mention sera affichée et conservée dans la serre-haut du district auquel appartient l'himene qui l'aura gagnée.

Et te mahana ipati i te 8 no tepea, i te hora piti i te tupo raa mahana, e rave hia i te latau raa rahi himene raa i roro i te aorai o te Arii.

E roro i te aua e aua ai te mau himene o te mau mataineana 'toa.

E tuiroa ta tai tahiti hia i 'tu ratou e e baere mai e himene i roro a'e i te tamaru, i te pae i tai mai, i te tuiroa raa i te aorai o te Arii.

PAATAA RAA NO TE MAH RE.
Himene e himene hia na roro i te reo fauraa:
Ri (hoe nos iho)..... 200 fr.

Himene no te fenua nei.
1^{er} 2^e (au rā matamou), tai... 200 fr.
3^e 4^e (au rā piti), tai... 200 fr.

A tane atu ai rā tei reira, e hore hia 'tu ia te para rui hana-matamou o te mau himene i hui i te matai o te loi ore ra i roro te rā.

E pia hia hoi mau para rui ra, mai te vaiho matai i roro i te fare hau o te mataineana nana te himene i roro mau para rui ra.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

HAUTE-COUR TAHITIENNE

Deuxième Session de l'année 1877

PRÉSIDENCE DE M. PINAUKER.

audience du 26 juin 1877.
N° 728. — Entre le sieur Terouiti Tahiti, demandeur à Pinauker, appelant d'une part ;

Et le sieur Temamutu a Teiki, demandeur à Anaa, intimé, d'autre part ;

Sur réquisitoire de la terre Tepehano, chef de district de Patahara, les Anaa, Teamutu, et de plantation existant sur cette terre, et sur en appel formé le 26 juillet dernier par le sieur Terouiti d'un jugement du conseil de ce district du 9 mai 1876 qui le déboute de ses prétentions sur lesdites terres et plantations.

La cour, considérant que l'appel du sieur Terouiti est régulier en la forme et fait dans les délais applicables pour les des Teamutu ;

Considérant qu'au fond, la seule pièce produite à la cour pour établir le jugement dont est appel n'est signée que de trois conseillers, les sieurs Pape, Mimati et Peupotou, tandis que tout jugement doit être fait et signé par cinq juges ;

Considérant que rien ne prouve que ledit jugement ait jamais été fait et signé par cinq juges comme il aurait dû l'être, de sorte que cette décision se trouve sans valeur et doit être annulée ;

Considérant que, par suite, la cause s'ayant par suite le premier degré de juridiction, doit le subir ;

Par ces motifs,

Reçoit l'appel du sieur Terouiti, et y statuant, déclare nul en la forme et sans valeur le jugement précité du 9 mai 1876 ; par suite, renvoie les parties à se pourvoir à nouveau devant

Papeete raa no te 26 iho 1877.
N° 728. — Entre le sieur Terouiti Tahiti, demandeur à Pinauker, appelant d'une part ;

Et le sieur Temamutu a Teiki, demandeur à Anaa, intimé, d'autre part ;

Sur réquisitoire de la terre Tepehano, chef de district de Patahara, les Anaa, Teamutu, et de plantation existant sur cette terre, et sur en appel formé le 26 juillet dernier par le sieur Terouiti d'un jugement du conseil de ce district du 9 mai 1876 qui le déboute de ses prétentions sur lesdites terres et plantations.

La cour, considérant que l'appel du sieur Terouiti est régulier en la forme et fait dans les délais applicables pour les des Teamutu ;

Considérant qu'au fond, la seule pièce produite à la cour pour établir le jugement dont est appel n'est signée que de trois conseillers, les sieurs Pape, Mimati et Peupotou, tandis que tout jugement doit être fait et signé par cinq juges ;

Considérant que rien ne prouve que ledit jugement ait jamais été fait et signé par cinq juges comme il aurait dû l'être, de sorte que cette décision se trouve sans valeur et doit être annulée ;

Considérant que, par suite, la cause s'ayant par suite le premier degré de juridiction, doit le subir ;

Par ces motifs, Reçoit l'appel du sieur Terouiti, et y statuant, déclare nul en la forme et sans valeur le jugement précité du 9 mai 1876 ; par suite, renvoie les parties à se pourvoir à nouveau devant

PHONOGRAPHE PARLANT

(Parvenir de compléments de la section de l'Académie des sciences du 16 mars 1878.)

M. du Moncel a appelé l'attention de l'Académie sur l'appareil disposé sous les yeux du public. C'est un « phonographe parlant », le phonographe d'Edison, le premier spécimen qui soit parvenu en France. C'est une machine qui écoute, transcrit ce qui est dit, et le répète aussitôt à volonté : une machine parlante dans toute la force du mot. Ce phonographe d'Edison est destiné à l'Exposition universelle.

Les journaux américains nous avaient déjà annoncé que M. Edison était parvenu à résoudre le grand problème de la parole, et qu'il avait l'intention de la faire reproduire à volonté. On a pu être un peu étonné déjà du nouvel appareil. Mais les résultats annoncés paraissent si extraordinaires qu'on avait conservé quelques doutes sur leur réalité. Il faudra bien maintenant se rendre à l'évidence, car la machine, placée sur une table à l'Académie, a parlé et s'est entendue assez distinctement pour qu'on ne puisse plus douter de son fonctionnement.

M. du Moncel a prié un aide de M. Edison de faire fonctionner le phonographe. L'aide s'est placé devant l'appareil et a prononcé devant le petit porte-voix qui en fait partie la phrase suivante : « Le phonographe présente ses compléments à l'Académie des sciences. » La machine a enregistré cette phrase. Puis, au commandement, quand le silence est devenu général, la machine a répété avec une fidélité scrupuleuse, comme un écho infatigable, les mêmes mots : « Le phonographe présente ses compléments à l'Académie des sciences. »

Les académiciens ont été contents tout le soir. Rien de si original, en effet, que d'entendre sortir de cette petite machine, un peu comme de l'arrière-gorge d'un ventriole, cette voix grêle qui n'est que la reproduction exactement rigoureuse de la voix qui a prononcé la phrase inscrite. Assurément ce n'est plus tout à fait la voix initiale ; le timbre est trop assourdi, le son est plus amoindri, mais tous les détails de prononciation sont étonnamment reproduits. L'aide de M. Edison parle très-bien le français ; cependant il a un certain accent : la machine reproduit admirablement cet accent, avec toutes les inflexions, toutes les imperfections de prononciation. On reconnaît si bien la voix de celui qui a parlé qu'on n'a pu s'empêcher de dire : « Mais c'est une mystification ! Il y a ici un ventriole ! »

Le phénomène est tout naturel et s'explique d'ailleurs fort bien : mais il n'est pas, à cause de son étrange mimetisme, sans donner au point de le confondre les personnes qui ne peuvent pas entendre cette voix sortie de la machine et se repère si distinctement la phrase prononcée avant, c'est, en effet, si extraordinaire que, malgré soi, on se demande si l'on n'est pas le jouet d'un rêve. L'explication est, du reste, bien simple et l'on se demande presque, quand on la connaît, comment on n'a pas songé plus tôt à réaliser le curieux phonographe de M. Edison.

Pour enlever jusqu'au moindre doute sur la réalité de la reproduction de la voix par l'appareil, on pria M. du Moncel de le faire fonctionner à son tour. M. du Moncel n'avait en outre les mains le phonographe que la veille, et il ne savait pas trop s'en servir. Néanmoins, il essaya de parler devant le porte-voix. Il ne se passa rien de remarquable, et l'enregistrement des mots fut imparfait. Cependant on perçut ensuite des portions de mots qui montrèrent bien que si la phrase n'avait pas été reproduite plus complètement, c'est que l'enregistrement avait été incomplet. « L'Académie remercie M. Edison », avait dit M. du Moncel. L'appareil répéta : « Aaaa... remercie... »

Le phonographe peut se décrire rapidement dans ses lignes principales.

Une membrane vibrante comme celle d'un téléphone est placée à la base d'une emboucheure. La membrane est sur un cylindre en cuir. Le rouleau est placé entre deux supports et monté sur une tige fileté. Quand, à l'aide d'une manivelle, on fait tourner la tige fileté, elle progresse comme une vis dans son écrou, entraînant le cylindre d'un mouvement continu et régulier, on même temps qu'elle le fait tourner sur lui-même.

Tout le monde sait qu'un stylet, appuyant sur un rouleau qui tourne et se déplace en même temps, marque sur la surface une spirale ; de même le stylet fixé à la membrane vibrante trace sur une feuille d'étain placée sur le rouleau de l'appareil une rainure en spirale. Quand on parle, les vibrations de la membrane communiquent leur mouvement au stylet, qui va et vient à son tour plus ou moins vite et enregistre tout le long de la spirale des points plus ou moins accentués sur l'étain. Ces points constituent une véritable écriture, reproduisant chaque mot prononcé. Ce sont comme des notes marquées sur l'étain. Quand on veut reproduire la phrase écrite, on répète ces sons, il suffit de tourner la manivelle et de faire revenir, à l'aide de la vis, le rouleau à son point de départ, puis de continuer à faire tourner la vis comme on l'avait fait quand l'appareil enregistrait la conversation. Le stylet va s'engager de nouveau dans la rainure qu'il avait tracée ; il y va et vient sur les petites aspérités et les petits creux que la membrane, en vibrant, l'avait obligé à marquer sur la feuille d'étain ; mais en suivant ses contours, il sera forcé, tantôt de s'éloigner, tantôt de se rapprocher du rouleau, et comme il est solidaire de la membrane, il l'entraînera bien que celle-ci s'écarte de sa position normale. On revient ainsi à l'écoulement du stylet. Elle vibrera, et ses vibrations seront exactement la répétition de celles qui ont enregistré sur l'étain les contours suivis par le stylet.

Chaque son sera répété, chaque mot sera prononcé avec toutes ses qualités distinctives de hauteur, de durée et de timbre. Ainsi l'appareil a une fonction double. La vis tourne. On parle. La conversation s'écrit. Le phonographe écrivait à fin son rôle. Les paroles sont notées ; il n'y a plus qu'à enlever le papier d'étain. On l'empêche : puis quand on veut savoir ce qui a été dit, on place la feuille sur l'instrument qui se transforme en phonographe parlant. Les paroles se traduisent l'écriture en sons. Il y a la conversation. Après avoir écouté et sténographié, il parle au commandement.

M. du Moncel, après avoir décrit le nouvel appareil, ajoute qu'on est en train de le perfectionner, et qu'on espère qu'il recueillera la voix, alors même qu'on ne parlera plus à la portée du porte-voix. Au lieu de se servir d'un rouleau, M. Edison a fait un phonographe consistant en une plaque plane qui permet à la feuille d'étain de se déposer plus commodément et de se raccorder mieux avec sa posi-

tion première. On comprend qu'une fois le cliché obtenu, il est essentiel qu'on lui donne sur l'appareil récepteur identiquement la même position ; autrement les sons ne se reproduiraient plus avec la même fidélité.

Ce phonographe est une vraie merveille. HENRI DE PASTYR.

Le Canal Interocéanique du Darien.

On lit dans l'*Estrella*, journal de Panama, du 2 mars, la note suivante :

« MM. Reclus, lieutenant de vaisseau de la marine française, Sous, ingénieur du gouvernement colombien, Lecharme, ingénieur, et Poydenesse, quartier-maître de la marine, attachés à la seconde exploration du Darien, sous le direction de M. Wyse, sont rentrés à Panama dimanche 24 février, après avoir terminé leurs études d'exploration entre la rivière Topisa sur le versant Pacifique et la baie d'Acanti sur l'Atlantique. Ils paraissent très-satisfait des résultats obtenus ; et nous avons l'espérance qu'en temps opportun, M. Wyse diffusera le public à cet sujet avec la sincérité et la franchise qui ont caractérisé son dernier rapport.

« M. Reclus, après avoir établi et dirigé les travaux sur le versant du Pacifique, continua l'étude des détails à M. Sous. Lecharme, qui se mit en marche vers l'Atlantique, où il arriva au port même d'Acanti, on Cudeli le 11 février. Là il put relater ses travaux à ceux qui avaient exécuté MM. Wyse et Verbrughe avec l'aide des officiers de marine du *Dupetit-Thouars*, navire de guerre français qui les avait conduits de Cudeli à Gand.

« On ne s'étonnera pas que ces travaux aient pu être menés si rapidement si on veut bien se souvenir que, l'année dernière, on avait fait toutes les études préliminaires et parcouru la moitié du chemin. Les explorateurs sont revenus en bonne santé, malgré les peines presque continuelles qu'ils avaient dû supporter dans la Cordillère.

« Les ingénieurs de la commission d'exploration séjourneront encore quelque temps dans l'isthme, pour étudier les avantages et les désavantages que pourrait présenter la construction d'un canal entre Panama et Colon. Ce n'est, en effet, qu'après avoir soigneusement comparé les uns avec les autres les divers projets, et avoir décidé des chances pour la construction d'un canal que l'on pourra déterminer celui qui lui faut définitivement préférer.

« En attendant, M. Wyse, chef de l'expédition, accompagné de M. Verbrughe, se rend à Bogota pour solliciter et obtenir du gouvernement les modifications au contrat de concession du 15 février, l'isthme, déchargé d'illusions et de mensonges, ont redoublé d'activité.

« Ils se sont embarqués le 25 février sur le vapeur *Idajay* pour se rendre à la capitale de la république par la voie de Buenaventura et du Cauca. »

FAITS DIVERS.

La Société de géographie de Paris a reçu communication de lettres donnant des nouvelles toutes récentes de l'établissement français que la société des colons-exploreurs a fondé dans l'intérieur de la Sumatra, le long des rives de Belu. Les lettres ont été adressées à M. Brau de Saint-Paul-Lias, directeur de la société, est datée de la Jungle-Bras le 3 février 1878. On y trouve les détails suivants sur les produits végétaux et sur la culture de la partie de Samatra où sont établis les colons : Au commencement de l'hiver, la terre se couvre de « katunas », espèces de graminées denses, bleues, grises ou noires, dont les colons font une grande consommation, ainsi que de « picang-mas » (lanares d'or) et de « picang-radja » (bananes du roi). Parmi les cultures essayées avec succès dans les terres défrichées se trouvent le bananier ou de riz, l'anguille, le coquillage, l'arctique, le ricin, l'ortie de Chine et le jute. Mais la plante la plus vivace est une sorte de pourpier qui envahit la terre, aussitôt qu'elle est dépourvue des grands végétaux, avec une étonnante rapidité. Les colons l'accroissent à tous les usages de la cuisine. Les plants de tabac provenant de semis naturels représentent, à la fin de janvier, des arbres hauts de six mètres. Des banquets coupés au ras de terre ont atteint une dizaine de mètres en trois mois. Une centaine de coolies chinois sont employés par les colons-exploreurs à défricher de nouveaux terrains.

— Tout le monde connaît le fameux tunnel qui passe sous la Tamise, et qui fait l'admiration des touristes ; à vrai dire, le tunnel de la Tamise ne sert à rien. Les Américains, plus ingénieurs, ont construit, sous le fleuve Hudson, un tunnel gigantesque qui coûtera 10 millions de francs. La ville de New-York est, comme on sait, séparée de la terre ferme, d'un côté par la rivière de l'Est, de l'autre par le fleuve Hudson. On a pu établir depuis longtemps un pont suspendu sur l'Est ; mais, vu la largeur et la violence du courant, il a été impossible de songer à y construire un pont. On est actuellement occupé à y construire un tunnel qui passera sous le lit du fleuve, et reliera la ville de New-Jersey à New-York. L'entrée de ce tunnel à New-York sera dans le voisinage de la place Washington, et à Jersey à la hauteur de la quatrième rue de la ville. De cette façon, la ponte sera de 2 centimètres par mètre, jusqu'à 810 mètres, où elle rejoindra celle du côté de New-York, qui montera avec une inclinaison de 1 centimètre par mètre. La longueur totale du tunnel sera de 3,200 mètres, et la largeur de 7 mètres. Dans toute sa longueur, il sera éclairé au gaz. 120 ouvriers, au plus, y seront employés toutes les huit heures, y et employés jour et nuit.

— Dernièrement à Paris, on pouvait voir, dans une des salles d'attente de la gare de l'Est, un groupe de jeunes gens portant l'uniforme du collège Sainte-Barbe. C'était une division d'école de la classe de troisième qui, accompagnés d'un maître, paraissent pour Carlsruhe, où des installations leur ont été ménagées de longue-main dans des familles allemandes. Ils vont y passer trois mois pour compléter, par la pratique, leurs études de langue allemande commencées depuis six ans ; à certaines heures du jour, le professeur qui les dirige les réunira et continuera leur éducation classique, qui, ainsi, ne subira aucun temps d'arrêt. L'an prochain, à la fin de la classe de seconde, ils iront passer également trois mois, dans les mêmes conditions, aux environs de Londres, pour se perfectionner dans la connaissance de l'anglais. C'est là une heureuse innovation qui vient d'être faite pour l'enseignement des langues vivantes.

24. **Boite à poudre** - Hongrie, un capitaine autrichien, M. Velmberg, à Jernitz, partit d'un fusil à plusieurs coups dont les journaux du pays ont dit avoir beaucoup d'éloges. Cette arme est une espèce de carabine à air comprimé, dans laquelle on peut tirer 9 cartouches. On peut donc tirer à volonté, sans avoir besoin de charger. On peut tirer à 100 pas, à 200 pas, à 300 pas, à 400 pas, à 500 pas, à 600 pas, à 700 pas, à 800 pas, à 900 pas, à 1000 pas, à 1100 pas, à 1200 pas, à 1300 pas, à 1400 pas, à 1500 pas, à 1600 pas, à 1700 pas, à 1800 pas, à 1900 pas, à 2000 pas, à 2100 pas, à 2200 pas, à 2300 pas, à 2400 pas, à 2500 pas, à 2600 pas, à 2700 pas, à 2800 pas, à 2900 pas, à 3000 pas, à 3100 pas, à 3200 pas, à 3300 pas, à 3400 pas, à 3500 pas, à 3600 pas, à 3700 pas, à 3800 pas, à 3900 pas, à 4000 pas, à 4100 pas, à 4200 pas, à 4300 pas, à 4400 pas, à 4500 pas, à 4600 pas, à 4700 pas, à 4800 pas, à 4900 pas, à 5000 pas, à 5100 pas, à 5200 pas, à 5300 pas, à 5400 pas, à 5500 pas, à 5600 pas, à 5700 pas, à 5800 pas, à 5900 pas, à 6000 pas, à 6100 pas, à 6200 pas, à 6300 pas, à 6400 pas, à 6500 pas, à 6600 pas, à 6700 pas, à 6800 pas, à 6900 pas, à 7000 pas, à 7100 pas, à 7200 pas, à 7300 pas, à 7400 pas, à 7500 pas, à 7600 pas, à 7700 pas, à 7800 pas, à 7900 pas, à 8000 pas, à 8100 pas, à 8200 pas, à 8300 pas, à 8400 pas, à 8500 pas, à 8600 pas, à 8700 pas, à 8800 pas, à 8900 pas, à 9000 pas, à 9100 pas, à 9200 pas, à 9300 pas, à 9400 pas, à 9500 pas, à 9600 pas, à 9700 pas, à 9800 pas, à 9900 pas, à 10000 pas, à 10100 pas, à 10200 pas, à 10300 pas, à 10400 pas, à 10500 pas, à 10600 pas, à 10700 pas, à 10800 pas, à 10900 pas, à 11000 pas, à 11100 pas, à 11200 pas, à 11300 pas, à 11400 pas, à 11500 pas, à 11600 pas, à 11700 pas, à 11800 pas, à 11900 pas, à 12000 pas, à 12100 pas, à 12200 pas, à 12300 pas, à 12400 pas, à 12500 pas, à 12600 pas, à 12700 pas, à 12800 pas, à 12900 pas, à 13000 pas, à 13100 pas, à 13200 pas, à 13300 pas, à 13400 pas, à 13500 pas, à 13600 pas, à 13700 pas, à 13800 pas, à 13900 pas, à 14000 pas, à 14100 pas, à 14200 pas, à 14300 pas, à 14400 pas, à 14500 pas, à 14600 pas, à 14700 pas, à 14800 pas, à 14900 pas, à 15000 pas, à 15100 pas, à 15200 pas, à 15300 pas, à 15400 pas, à 15500 pas, à 15600 pas, à 15700 pas, à 15800 pas, à 15900 pas, à 16000 pas, à 16100 pas, à 16200 pas, à 16300 pas, à 16400 pas, à 16500 pas, à 16600 pas, à 16700 pas, à 16800 pas, à 16900 pas, à 17000 pas, à 17100 pas, à 17200 pas, à 17300 pas, à 17400 pas, à 17500 pas, à 17600 pas, à 17700 pas, à 17800 pas, à 17900 pas, à 18000 pas, à 18100 pas, à 18200 pas, à 18300 pas, à 18400 pas, à 18500 pas, à 18600 pas, à 18700 pas, à 18800 pas, à 18900 pas, à 19000 pas, à 19100 pas, à 19200 pas, à 19300 pas, à 19400 pas, à 19500 pas, à 19600 pas, à 19700 pas, à 19800 pas, à 19900 pas, à 20000 pas, à 20100 pas, à 20200 pas, à 20300 pas, à 20400 pas, à 20500 pas, à 20600 pas, à 20700 pas, à 20800 pas, à 20900 pas, à 21000 pas, à 21100 pas, à 21200 pas, à 21300 pas, à 21400 pas, à 21500 pas, à 21600 pas, à 21700 pas, à 21800 pas, à 21900 pas, à 22000 pas, à 22100 pas, à 22200 pas, à 22300 pas, à 22400 pas, à 22500 pas, à 22600 pas, à 22700 pas, à 22800 pas, à 22900 pas, à 23000 pas, à 23100 pas, à 23200 pas, à 23300 pas, à 23400 pas, à 23500 pas, à 23600 pas, à 23700 pas, à 23800 pas, à 23900 pas, à 24000 pas, à 24100 pas, à 24200 pas, à 24300 pas, à 24400 pas, à 24500 pas, à 24600 pas, à 24700 pas, à 24800 pas, à 24900 pas, à 25000 pas, à 25100 pas, à 25200 pas, à 25300 pas, à 25400 pas, à 25500 pas, à 25600 pas, à 25700 pas, à 25800 pas, à 25900 pas, à 26000 pas, à 26100 pas, à 26200 pas, à 26300 pas, à 26400 pas, à 26500 pas, à 26600 pas, à 26700 pas, à 26800 pas, à 26900 pas, à 27000 pas, à 27100 pas, à 27200 pas, à 27300 pas, à 27400 pas, à 27500 pas, à 27600 pas, à 27700 pas, à 27800 pas, à 27900 pas, à 28000 pas, à 28100 pas, à 28200 pas, à 28300 pas, à 28400 pas, à 28500 pas, à 28600 pas, à 28700 pas, à 28800 pas, à 28900 pas, à 29000 pas, à 29100 pas, à 29200 pas, à 29300 pas, à 29400 pas, à 29500 pas, à 29600 pas, à 29700 pas, à 29800 pas, à 29900 pas, à 30000 pas, à 30100 pas, à 30200 pas, à 30300 pas, à 30400 pas, à 30500 pas, à 30600 pas, à 30700 pas, à 30800 pas, à 30900 pas, à 31000 pas, à 31100 pas, à 31200 pas, à 31300 pas, à 31400 pas, à 31500 pas, à 31600 pas, à 31700 pas, à 31800 pas, à 31900 pas, à 32000 pas, à 32100 pas, à 32200 pas, à 32300 pas, à 32400 pas, à 32500 pas, à 32600 pas, à 32700 pas, à 32800 pas, à 32900 pas, à 33000 pas, à 33100 pas, à 33200 pas, à 33300 pas, à 33400 pas, à 33500 pas, à 33600 pas, à 33700 pas, à 33800 pas, à 33900 pas, à 34000 pas, à 34100 pas, à 34200 pas, à 34300 pas, à 34400 pas, à 34500 pas, à 34600 pas, à 34700 pas, à 34800 pas, à 34900 pas, à 35000 pas, à 35100 pas, à 35200 pas, à 35300 pas, à 35400 pas, à 35500 pas, à 35600 pas, à 35700 pas, à 35800 pas, à 35900 pas, à 36000 pas, à 36100 pas, à 36200 pas, à 36300 pas, à 36400 pas, à 36500 pas, à 36600 pas, à 36700 pas, à 36800 pas, à 36900 pas, à 37000 pas, à 37100 pas, à 37200 pas, à 37300 pas, à 37400 pas, à 37500 pas, à 37600 pas, à 37700 pas, à 37800 pas, à 37900 pas, à 38000 pas, à 38100 pas, à 38200 pas, à 38300 pas, à 38400 pas, à 38500 pas, à 38600 pas, à 38700 pas, à 38800 pas, à 38900 pas, à 39000 pas, à 39100 pas, à 39200 pas, à 39300 pas, à 39400 pas, à 39500 pas, à 39600 pas, à 39700 pas, à 39800 pas, à 39900 pas, à 40000 pas, à 40100 pas, à 40200 pas, à 40300 pas, à 40400 pas, à 40500 pas, à 40600 pas, à 40700 pas, à 40800 pas, à 40900 pas, à 41000 pas, à 41100 pas, à 41200 pas, à 41300 pas, à 41400 pas, à 41500 pas, à 41600 pas, à 41700 pas, à 41800 pas, à 41900 pas, à 42000 pas, à 42100 pas, à 42200 pas, à 42300 pas, à 42400 pas, à 42500 pas, à 42600 pas, à 42700 pas, à 42800 pas, à 42900 pas, à 43000 pas, à 43100 pas, à 43200 pas, à 43300 pas, à 43400 pas, à 43500 pas, à 43600 pas, à 43700 pas, à 43800 pas, à 43900 pas, à 44000 pas, à 44100 pas, à 44200 pas, à 44300 pas, à 44400 pas, à 44500 pas, à 44600 pas, à 44700 pas, à 44800 pas, à 44900 pas, à 45000 pas, à 45100 pas, à 45200 pas, à 45300 pas, à 45400 pas, à 45500 pas, à 456

— Le téléphone et le phonographe sont dépassés ! Ces deux appareils commencent, du reste, à vieillir, et le besoin d'une invention nouvelle devenait urgent. C'est encore de l'Amérique qui « nous vient la lumière ». L'aérophone spécialement destiné à rendre de réels services ; cet appareil, qu'on place sur la cheminée d'une locomotive, peut, au premier signal du mécanicien, prononcer d'une voix qui laisse bien loin celle de Stentor — puisqu'elle se fait entendre à plusieurs milles — des paroles dans le genre de celles-ci : « Je suis la machine que telle et je m'arrêterai à telle station » ; ou bien : « Arrêtez-moi, derrière moi, avec des secours... » etc. L'aérophone est un peu dur, mais rien n'est plus utilement pratique. L'aérophone expérimenté en présence de plusieurs savants américains, a donné des résultats surprenants.

(Echange.)

— Quelques jeunes gens de Barcelone ont conçu le projet d'aller visiter l'Exposition universelle de Paris en faisant le voyage dans un canot de Barcelone à Paris. Leur itinéraire est celui-ci : ils se rendront par mer de Barcelone à Cette, où ils entreront dans le canal de Beaucarre ; ils remonteront ensuite le Rhône et la Saône et suivront le canal de Bourgogne jusqu'à l'Yonne, qui les conduira à la Seine, dont le courant les portera jusqu'au Champ-de-Mars, où ils exposeront l'embarcation dans laquelle ils auront fait le voyage. Ces amateurs sont au nombre de douze.

— M. le ministre des travaux publics vient de déposer un projet de loi concernant l'amélioration de la Seine de Paris à Rouen. Aux termes de ce projet, le tirant d'eau de la Seine, entre Paris et Rouen, serait porté de 1-60 à 3 mètres. La dépense nécessitée par cette grande entreprise s'élèverait à 32 millions de francs. En réalisant ce tirant d'eau de 3 mètres, on pourrait compter sur la création d'une navigation par navires à vapeur à mâts mobiles, et le rêve de Paris port de mer, serait réalisé... du moins en partie.

MOUVEMENT COMMERCIAL

Du 15 au 21 août 1878

19 août — Côté Elgin, de 12 ton., cap. Sinsu, ven. d'Apotaki avec escale à Teitiaru: M^{me} veuve Brander armateur, chargeur et consignataire: 1,703 kilos sucre. 7 500 kilos coprah.

19 août. — Trois-mâts barque *John Williams*, de 156 ton., cap. Turpie, ven. des Samoa; London Missionary Society armateur; Tarpie charpentier; 40 caisses provisions et effets personnels. ~~Un~~ ^{deux} grand consignataire: 1 ancien Evêq. C. Vientot consignataire; 90 cales marchandises diverses, 1 lot provisions, Mission des Iles sous le vent et des Iles de Cook consignataires.

29 août — Goll. *Aura Toeran*, de 17 ton., patron Tematmani, ven. de Tabuai; Tai armateur; divers indigènes chargeurs: 1,500 kilos porcs sur pied, 1,000 kilos amidon, 100 kilos fongu, 6 rouleaux tabac indigène, 60 bouteilles mouton, 28 bouteilles, 1 dindon, 1 sac café, 5 barriques ignames, 3 barriques taro, M^{me} veuve Bran-

14 août — Goél. *Marie*, de 24 ton., cap. Le Pommellec, all. à Anaa; Mission catholique armateur, chargeur et consignataire: 40,000 bardeaux, 5 mètres cubes lattes, 1 caisse huile d'olive, 1 caisse savon, 1 caisse bougies, 1 caisse labac; — le capitaine chargeur et consignataire: 1 caisse abricot, 1 caisse cognac, 1 caisse vin, 1 les

harponts, 1 lot morosi; — M^e veuve Brasseur charger: 1 caisse pain, calicot, vases et chaises, 1 caisse indienne, 1 caisse ciseaux, indienne, contracts, limes, plaques, peignes, fil, coton, ruban, humonges et aiguilles. 1 caisse couteaux. 1 caisse indienne, épices, mousceline, dentins, couvertures, pantalons, parapluies, ecotil, indienne, chapeaux, papiers, etc. 1 caisse de l'Inde; — M^e veuve Brasseur: 1 caisse de l'Inde, 6 caisses, 2 caisses, boîte de schiste, 2 pelles, 1 caisse baches, 1 caisse saumons, 4 caisses saumon, 1 baril sucre, 1 lot quincaillerie, 1 lot lanternes, 1 lot marchandises diverses, 1 caisse beurre, 1 caisse conserves et quincaillerie, 1 paquet pain, 1 douzaine boîs. 8 sacs amidon, 10 paquets tabac, 10 pièces pareu, 2 matras rix, le

[illegible][illegible][illegible]

13 août — Goûl. Mathilde, de 70 ton., cap. Guilleux, all. à Anas; Baoulx, Crawford et C^e armateurs, chargeurs et consignataires: 3 pièces denim, 1 pièce toile de

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE

Du jeudi 13 au mercredi 21 août inclus 1878.

NAVIGES DE COMMERCE EXTRINS

18 août. Côte du Protect. Elgin, de 42 ton., cap. Sinou, ven. d'Apatai en 5 jours; 6 passag., MM. Rodé, français, Chapman, américain, et 4 indigènes.
19 août. Trois-mâts-barque anglais *John Williams*, de 182 ton., cap. Turpie, ven. des Samoa en 27 jours; 17 passag., M^{re} Turpie, anglaise, et 16 indigènes des Samoa.
20 août. Goé. du Protect. *Aihua Toraau*, de 17 ton., patron Matuani, ven.

HAUSSES DE COMMERCE SONT

17 août. Goél. du Protect. *Marie*, de 25 ton., cap. Le Pommelier, all. à Anna.
19 août. Goél. du Protect. *Marion*, de 46 ton., patron l'ai, all. à Anna.
19 août. Goél.-du-Protect. *Mahide*, de 74 ton., cap. Le Guilbust, all. aux
Fumols.
19 août. Goél. du Protect. *Eugénie*, de 24 ton., cap. Anihis, all. à Tubuai;
4 passag., MM. Thunot père et fils, français, Katal, anglais, Doon, américains.

BATIMENTS SUR RADE

DE GUERRE.

19 juin. Goél. française *Ardet*, commandée par M. Capitaine, Lieutenant de vaisseau.

19 juin. Goél. locale *Ressource*, de 11 ton., cap. —

6 juillet. Aviso à vapeur français *Ségond*, 150 h. d'équipage, commandé par M. Richier, capitaine de frégate.

作者：DOMINICK

17 juillet. Trois-mâts-barque allemand *Friedrich Herrng*, de 334 ton., cap. Babel.
18 août. Trois-mâts-goé. anglais *Maronia*, de 210 ton., cap. Le groveur.
19 août. Goé. du Viret *Prim*, de 1 ton., cap. Rindes.
23 août. Trois-mâts-barque allemand *Edgard*, de 602 ton., cap. Halenbeck.
18 août. Côtire du Prince. *Elyn*, de 43 ton., cap. Simon.
19 août. Trois-mâts-barque anglais *William*, de 183 ton., cap. Turpie.
20 août. Goé. du Brésil *Alvor*, de 137 ton., cap. Metu.

ANNONCI

M. les créanciers de la faillite A.-L. Gillet sont invités à se présenter chez le syndic soussigné, à Paprest, quai de l'Uranie, pour toucher un dividende de 7.7204 %.

L. LANCOTRINO, *défenseur*.

A LOVER

Une maison d'habitation contenant quatre chambres, avec cuisine séparée et un kiosque pour salle à manger.
S'adresser à M^{me} Veuve CHARBONNIER, rue de Rivoli, Papeterie. 384

Messieurs les Membres de LA FRATERNELLE sont in-
formés qu'il y aura réunion du Comité général le mercredi 4 sep-
tembre prochain, à sept heures du soir, au lieu ordinaire des séances de la
Société.

M. Descendre à l'honneur d'informer les personnes qui voudraient l'honneur de leur confiance qu'à partir du 1^{er} septembre prochain, il entreprendra le blanchissage du linge.

L'indigène Mataimu a Taantapaea, propriétaire, demeurant à Mataimu a Taantapaea, a fait

Teabupoo, demande à faire inscrire en son nom la moitié de la terre Hilitai, siée dans le district de Teabupoo.

L'indigène Temarii a Teiboarii, demeurant à Haapili, est

dans l'intention de vendre à Malitiai
à Pihuru a Tevai la terre Puura, sise
dans l'ancien district de Morua, île
Moorea. 280

L'indigène Maourai à Tianee, demeurant à Papara, est dans

l'intention d'échanger avec M. Gaudin une partie de la terre Atamavabine, située dans la ville de Papete, contre la terre Motunura et la vallée à *fei Te-*

**L'
ahesid nceatidica demoupi**

À Teahupo, demande à faire inscrire
en son nom les terres Pani et Pare-
miro, situés dans les sous-districts d'A-

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOG.

Die 15 ou 21 août 1878.

DATES	PRESSION BAROMETRIQUE		TEMPERATURE				PLUIE durée en 24 heures	VENTS DOMINANTS
	Barometre d'acier	Ordonnée d'acier	A 6 heures du soir	A 9 heures du soir	Moyenne	Maximum et minimum		
15 août.	76.45	60.10	21.3	29.4	25.6	25.85	"	O fort bein.
16	76.42	60.10	22.4	28.4	23.4	25.90	0710	O id.
17	76.50	60.00	22.0	28.0	25.0	26.10	"	O Fable bein.
18	76.50	60.00	22.0	28.0	25.0	24.85	"	N O id.
19	76.51	60.10	19.7	27.6	22.8	23.15	"	N E id.
20	76.50	60.00	19.7	27.6	22.8	23.15	"	N E id.
21	76.40	60.00	19.8	27.6	22.7	23.82	"	N O id.